

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

LES PÉCHEURS QUI OBTIENNENT LES PREMIERS PRIX obtiennent leurs succès
AUX RÉMÈDES MERVEILLEUX et **RECALÉS DU Docteur VÉTÉRINAIRE DOMICENT** Spécialiste en Colérophtis
 DÉPÔT: PHARMACIE DU PROGRES 105, Grande-Rue, ROUBAIX

MUNICH
 DE LA Grande Brasserie DE LILLE
 Les réputées bières

ABONNEMENTS	Nord et Intropins.....	3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 75.00
	France et Belgique.....	» 23.00 ; » 42.00 ; » 80.00
	Etranger: Tarif A.....	» 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00
	» Tarif B.....	» 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES REDACTION	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1908. Inter. 6.
	TOURCOING.....	33, rue Carret. Téléph. 37.
	LILLE.....	3, rue Feldberg. Tél. 57.07.
	PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 06.29.

Chèques postaux 57 LILLE

M. Louis Rollin, ministre de la Marine marchande, inaugure à Bordeaux le "Foucauld"

Le ministre, M. Alcide Delmont et M. Chaumet rendent un éclatant hommage à la pure figure du martyr et de l'apôtre de la foi et de la patrie et aux missionnaires, ses émules

Bordeaux, 5 janvier. — M. Louis Rollin, ministre de la Marine marchande, est arrivé hier soir à 23 heures, en gare de Saint-Jean, par train spécial venant de Paris. M. Rollin et sa suite ont été les hôtes du paquebot « Foucauld ».

Le ministre a exprimé sa satisfaction des nouveaux aménagements, qui font du « Foucauld » un des plus beaux et des plus confortables bâtiments qui fassent la côte occidentale et équatoriale d'Afrique.

A midi, un déjeuner a réuni les personnalités venues inaugurer cette nouvelle unité. D'autre part, une messe a été célébrée, le matin, à bord du paquebot, par Mgr Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville.

Discours de M. Chaumet
 Au déjeuner, des discours radiodiffusés, ont été prononcés.

M. Chaumet, au nom de la Compagnie des Chargeurs réunis, après avoir remercié les personnalités présentes, a évoqué la noble figure du Père Charles de Foucauld, qui illustre la race française comme soldat et missionnaire au Sahara et au Hoggar et qui honora sa patrie et sa religion.

Ce français, mort victime de son patriotisme et de sa foi, a dit l'orateur, continue par l'intermédiaire de nos missionnaires en terre lointaine, à apprivoiser le barbare comme il le disait et à l'apporter de notre civilisation.

Discours de M. A. Delmont
 Dans son discours, M. Alcide Delmont, sous-secrétaire d'Etat aux colonies a dit que l'inauguration du Foucauld, dans ce port de Bordeaux, grande métropole coloniale, est une fête de famille qui réunit marins et colons, dans une égale fierté, dans une joie commune.

Rien de ce qui intéresse le marin ne laisse le colonial indifférent. Sans marine, et le précise, sans marine marchande, pas de colonies.

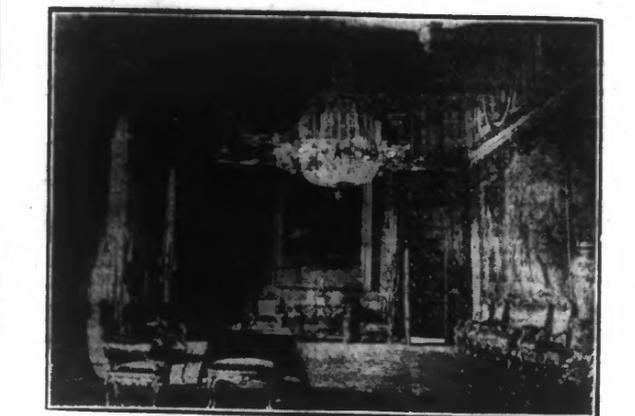
J'ai le devoir et tout ensemble le plaisir, d'adresser mes félicitations à la Compagnie des Chargeurs réunis.

Elle a conçu et réalisé cette magnifique unité navale qui, sous le nom glorieux et symbolique d'un des plus belles figures coloniales de notre pays, une des plus pures de tous les temps et de tous les peuples, le Père de Foucauld, va grossir le nombre des messagers reliant la métropole à l'Orient africain.

Discours de M. Louis Rollin
 Dans le discours qu'il a prononcé, M. Louis Rollin, ministre de la marine marchande, après avoir déclaré qu'il avait admiré les aménagements confortables et luxueux du paquebot inauguré, aujourd'hui, a montré les efforts du Gouvernement pour stimuler la progression du tonnage, subventionnée.

Mais il ne s'agit pas seulement pour un grand paysotier comme le nôtre, de maintenir et de développer ses possibilités de transactions et d'échange, le pavillon national est

L'arrivée triomphale des Souverains belges à Rome



LE GRANDIOSO SALON DE CORRAZIERI, AU PALAIS DU QUIRINAL où aura lieu la cérémonie civile du mariage du prince Umberto avec la princesse Marie-José de Belgique.

LE PASSAGE DU TRAIN A COME
 Come, 5 janvier. — Le train royal, dans lequel se trouvent la famille royale belge et les membres de la Cour belge, est arrivé, à 17 h. 37, à Come, première ville italienne qui a fait aux Souverains une ovation enthousiaste. Des milliers de personnes attendaient à la gare et, dans les rues voisines pour applaudir les Souverains belges.

Comme on le sait, le préfet de Come s'était rendu à Chiasso, aux confins de la Suisse, pour accueillir les Souverains.

La princesse Marie-José de Belgique est apparue à une fenêtre du train, entourée du Roi et de la Reine de Belgique. Aux acclamations de la foule, elle a souri et incliné légèrement la tête. Deux petites filles, appartenant à l'association Piccola Italiana, ont offert à la Princesse une gerbe de roses nouée de rubans portant les couleurs de ses deux nations.

Au milieu des acclamations continuelles et après exécution des hymnes des deux pays, le train a continué son voyage par Milan.

LA RECEPTION A MILAN
 Milan, 5 janvier. — Les Souverains belges sont arrivés à Milan hier, à 19 heures. Le préfet, les autorités de la ville, de nombreux officiers, le conseil de la ville, etc., ont accueilli les Souverains belges à la gare. Des manifestations enthousiastes ont eu lieu. La princesse Marie-José, Loretta et ses deux filles ont descendu du train, le roi Albert a passé en revue la compagnie d'honneur.

Les présentations officielles ont eu lieu dans un salon de la gare. Le podestat de Milan a présenté les vœux et les hommages de la ville à la princesse Marie-José, et plusieurs bouquets de fleurs lui ont été offerts.

Le train royal est reparti à 19 h. 20 pour Rome, au milieu des acclamations des personnes présentes.

L'ARRIVÉE A ROME, AU MILEU DES ACCLAMATIONS ENTHOUSIASTES DE LA POPULATION
 Rome, 5 janvier. — L'arrivée de la famille royale belge a revêtu un caractère spécial de solennité et a été marquée par un enthousiasme particulier de la population.

Le duc de Gênes est allé à la rencontre des hôtes de la Cour, à Civita-Vecchia. Le prince héritier est monté dans le train royal, au faubourg de Rome-de-Travestère, pour effectuer, avec la famille royale belge, la dernière partie du parcours jusqu'à la gare centrale, où se trouvaient les souverains italiens avec les princes de la Maison de Savoie, Aoste, et les autres princes royaux. La rencontre a été extrêmement cordiale.

Les Souverains belges et italiens, la princesse Marie-José, les princesses et les princes ont été accueillis à la Cour d'écouter.

Le cortège précédé des carabinieri et escorté de cuirassiers a traversé les rues et les places de la capitale, qui étaient magnifiquement pavées.

Place Escura, le gouverneur de Rome a souhaité la bienvenue aux hôtes de l'Italie, puis le cortège a gagné le Quirinal entre une double haie de troupes qui rendaient les honneurs, tandis que la musique exécutait la « Brabançonne » et l'hymne national italien.

Une foule énorme, massée derrière les troupes, a acclamé longuement les Souverains belges.

Les souverains et les princesses sont alors arrivés au Quirinal où les attendaient le roi Boris de Bulgarie, les princesses Jeanne et Marie et les autres princes étrangers venus à Rome, à l'occasion du mariage ainsi que le chef du gouvernement et les ministres. Ils ont dû paraître plusieurs fois au balcon pour répondre aux acclamations de la foule. La journée a été favorisée par un temps superbe et un soleil radieux.

AU PANTHEON
 Le roi Albert, le duc de Brabant, le comte de Flandre, accompagnés de leur suite, sont restés en un cortège de trois automobiles au Pantheon où ils ont été reçus par l'ambassadeur de Belgique, le gouverneur de Rome, le préfet, le chancelier, le major du roi et diverses autres personnalités.

Le roi et leurs altesses royales ont déposé des couronnes sur les tombeaux de Victor-Emmanuel II et de Humbert I^{er}, puis ont signé l'album des visiteurs de marque.

A leur sortie, ils ont été accueillis comme à l'arrivée sur la place, par les troupes qui rendaient les honneurs et par les acclamations de la foule et les accents de la « Brabançonne » jouée par une musique militaire.

A LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU
 Toujours acclamés, le roi et les princesses ont allé ensuite place de Venise, où étaient rangées des troupes de toutes armes. Sur l'escalier du monument à la patrie, étaient un grand nombre d'officiers. L'arrivée des souverains et des princesses a été saluée par

L'ÉCHOUEMENT, PRÈS D'ORAN, DU BATEAU-ÉCOLE "EDGAR-QUINET"

L'EQUIPAGE A ÉTÉ SAUVÉ

Nous avons dit, hier, que le croiseur Edgar-Quinet s'était échoué. Le croiseur Edgar-Quinet bateau-école d'application des enseignes de vaisseau, qui avait quitté Alger, passait, hier matin à 10 h., dans la rade d'Oran. Le bâtiment, qui se livrait à des exercices en cours de route, se dirigeait sur Casablanca où il était attendu lundi matin.

A deux heures de l'après-midi, la Défense mobile recevait un télégramme qui annonçait que l'Edgar-Quinet venait de s'échouer au Cap-Blanc, à 20 kilomètres d'Oran. L'Edgar-Quinet transportait à son bord cent enseignes

de vaisseaux et neuf cents hommes d'équipage; il était commandé par le capitaine Denost.

Les secours
 Dès qu'elles eurent connaissance de l'événement, les autorités maritimes organisèrent des secours. Le torpilleur de haut bord, Enseigne-Roux, qui était sous pression, activa ses feux et se rendit en hâte au Cap-Blanc.

Le remorqueur Godland, avec des scaphandriers et un autre remorqueur, quittèrent Oran à quatre heures de l'après-midi, et se rendirent auprès du croiseur.

Un peu plus tard, l'hydravion de l'Edgar-Quinet amersa au centre de la flottille de la Défense mobile, avec une note du commandant Denost, indiquant la position du navire et demandant assistance.

L'amiral Bonis, commandant la marine en Algérie, en résidence à Alger, a été avisé télégraphiquement de l'échouage de l'Edgar-Quinet. Il sera demain à Oran et assistera aux opérations de sauvetage.

Par une déchirure, l'eau pénétra dans le bâtiment

L'Edgar-Quinet repose sur un fond de rochers à proximité du Cap-Blanc, l'avant dirigé vers l'ouest, émerge un peu au-dessus de la ligne de flottaison. Par une déchirure que l'on suppose longue d'une quinzaine de mètres, l'eau pénétra dans le bâtiment.

A neuf heures du soir, les chambres des machines étaient déjà envahies. La mer, très calme, a permis d'effectuer le sauvetage de l'équipage dans d'excellentes conditions.

Les remorqueurs et le torpilleur sont arrivés sur les lieux avant la nuit; l'Enseigne-Roux a pris à son bord une grande partie de l'équipage de l'Edgar-Quinet et des marins ont été également répartis à bord des remorqueurs.

On ne signale aucun accident de personne. A 11 heures du soir, 500 officiers et marins débarquèrent au centre des flottilles de la Défense mobile et étaient abrités dans les bâtiments où ils doivent passer la nuit.

Dans les milieux maritimes, on pense que l'accident est dû à la « tumeur » que cachait les côtes, surtout vers l'ouest.

Le déchargement du matériel a commencé
 Le croiseur « Edgar-Quinet » est encore échoué, mais l'eau a été retirée du compartiment des machines. Les bateaux de secours sont sur les lieux et le déchargement du matériel a commencé. L'état de la mer toujours calme, a entravé pas les opérations.

Les débris rassemblés à Oran seront ramassés à Toulon par le « La Motte-Piquet ». Il n'a été conservé à bord que les hommes strictement indispensables aux manœuvres à effectuer. Le reste de l'équipage est caserné dans les bâtiments de la flottille d'Oran.

LA LOI des Assurances sociales et les vœux des négociants en matériaux de construction

On nous prie d'insérer les vœux suivants, adoptés par la Fédération générale des négociants et représentants en matériaux de construction de France dans sa dernière réunion :

La Fédération générale des négociants et représentants en matériaux de construction de France, réunie en assemblée générale, constatant que, depuis le vote de la loi sur les assurances sociales, deux projets rectificatifs ont été successivement élaborés par M. le Ministre du Travail, et que la Commission de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales du Sénat, saisie de ces projets, a établi, de son côté, un texte différent, d'où il ressort qu'à six semaines de l'application de la loi, nul ne peut encore dire quelles en seront les dispositions définitives ;

Qu'en outre part, de nombreux groupements économiques, le monde médical et jusqu'à des parlementaires appartenant aux partis qui donnent la plus large part dans leurs programmes aux questions sociales, ont déclaré que la loi était absolument inapplicable dans son état actuel ;

Que l'état actuel de la question donne à craindre que les rectifications à apporter au projet de loi ne soient votées avec la même précipitation et la même imprévision des conséquences, si la date d'application de la loi est maintenue au 5 février prochain ;

Qu'au surplus le gouvernement a montré, en reportant au 1^{er} avril le début de l'année obligatoire, qu'il admettait ainsi qu'aucune date n'était définitive et que trois mois de retard dans le vote du budget valait mieux qu'un budget mal équilibré.

Emet le vœu que la date d'application de la loi soit reportée au 1^{er} juillet 1930.

La Fédération constatant que le projet de loi transforme les industriels et négociants en agents de fact, chargés de percevoir sur leurs ouvriers les cotisations mises à leur charge ; Qu'ainsi les auteurs du projet reconnaissent implicitement leur manque de confiance dans l'acceptation qui sera faite par les ouvriers à un projet qui a été présenté au moment de son adoption comme une réforme faite dans leur intérêt ;

Qu'il est facile de prévoir que ce mode de perception va être une source de conflits entre les employeurs et leurs salariés, conflits dont, dès aujourd'hui, les membres de la Fédération rejettent toute responsabilité, émet le vœu :

Que le texte actuel de la loi soit remanié de façon à décharger les employeurs de l'obligation de percevoir les cotisations à la charge des ouvriers.

La Fédération, constatant que, si le texte actuel de la loi témoigne des dispositions favorables du Parlement à l'égard des ouvriers et vise à améliorer leurs conditions d'existence en mettant à l'abri des conséquences matérielles de la maladie, de l'invalidité et de la vieillesse, il constitue par ailleurs une très lourde charge, tant sur les employeurs que sur les salariés ;

Que cette charge sera finalement supportée par la collectivité ;

Qu'il est, dès maintenant impossible de la chiffrer avec quelque exactitude ;

Que ce texte constitue donc une loi d'imprévoyance sociale et économique, émet le vœu :

Que le texte définitif comporte des dispositions équilibrées, soit que les taux des cotisations soient progressifs, soit que l'assurance contre certains risques reste, pour le moment, facultative, soit que les maxima prévus pour les assujettis obligatoires soient diminués à l'origine et augmentés ultérieurement, s'il y a lieu, de façon à permettre d'éclairer le gouvernement et le Parlement par une expérience à portée réduite et à faciliter la mise en train de l'application de la loi en permettant aux assujettis de se rendre compte par la pratique des avantages que cette loi peut présenter pour eux.

Qu'ainsi le coût de construction des immeubles va subir une hausse qui aura pour effet, ou de rendre plus difficile l'application de la loi sur les habitations à bon marché, dite « Loi Loucheur », à moins que cette loi ne soit modifiée une fois de plus pour mettre ses barèmes en accord avec le nouveau taux de construction, émet le vœu :

Que dorénavant tout projet de loi traitant de questions économiques ne soit déposé par le gouvernement qu'après consultation des organisations capables de l'éclairer au moment de sa présentation et de son application.

Qu'ainsi le coût de construction des immeubles va subir une hausse qui aura pour effet, ou de rendre plus difficile l'application de la loi sur les habitations à bon marché, dite « Loi Loucheur », à moins que cette loi ne soit modifiée une fois de plus pour mettre ses barèmes en accord avec le nouveau taux de construction, émet le vœu :

Que dorénavant tout projet de loi traitant de questions économiques ne soit déposé par le gouvernement qu'après consultation des organisations capables de l'éclairer au moment de sa présentation et de son application.

M. TCHITCHÉRINE SERAIT NOMMÉ AMBASSADEUR

Londres, 5 janvier. — Un message « British United Press » annonce que M. Tchitchérine, dont l'état de santé est toujours pré-



M. TCHITCHÉRINE

caire, est passé à Dresde, rentrant à Moscou pour y donner sa démission de commissaire aux Affaires étrangères soviétiques. Il est probable que sa démission sera acceptée dans le courant de la semaine prochaine et le même message annonce qu'il a déjà reçu des offres pour un important poste d'ambassadeur.

On ignore encore quel sera son successeur éventuel aux Affaires étrangères, mais on dit que lui-même sera favorable à la nomination de Rykoff, président du Conseil des commissaires du peuple.

L'arrestation d'un assassin

Quimper, 5 janvier. — A la suite d'un incendie survenu au village de Herrer, en Plouhinec, au cours duquel M^{rs} V^o Collin, 47 ans et sa fille, 4 ans, furent retrouvées carbonisées sous les décombres, l'enquête de la gendarmerie vient d'aboutir. Le gendarme Labous, de la brigade de Pont-Croix se rendait samedi à l'occasion d'un nommé Yves Le Floch, cultivateur au village de Kerfendal-en-Plouhinec. Cet individu jouissait d'une détestable réputation. A l'âge de 14 ans, il avait tué de vingt coups de couteau un petit camarade de sept ans, à la suite de quoi il fut enfermé jusqu'à sa majorité. Le rumeur publique estimait qu'il était seul capable d'avoir commis le méfait. Effectivement, après plusieurs heures d'interrogatoire, il se décida à entrer dans la voie des aveux et raconta son crime avec un crisme déconcertant.

positions projetées, et notamment les syndicats et Fédérations du bâtiment des matériaux de construction et de l'équipement pour toutes les questions relatives à la construction et à l'équipement.

LE CENTENAIRE de Fustel de Coulanges l'historien de la tradition française

On s'apprête à célébrer prochainement le centenaire d'un grand historien, Fustel de Coulanges, né à Paris le 30 mars 1830, admis à l'Ecole normale supérieure dans la promotion de 1850, à l'Ecole française d'Athènes par arrêté ministériel du 19 novembre 1853, docteur ès lettres le 10 avril 1858, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg en 1860, nommé le 28 février 1870 maître de conférences d'histoire à l'Ecole normale, successeur de Guizot à l'Académie des sciences morales et politiques le 15 mai 1875, professeur titulaire en Sorbonne le 1^{er} janvier 1879, directeur de l'Ecole normale du 17 février 1880 au 20 octobre 1883, mort à Massy (Seine-et-Oise) le 12 septembre 1889.

On se propose d'honorer, dans la personne de l'auteur de la *Cité antique*, des *Institutions politiques de l'ancienne France* et de *l'Invasion germanique*, l'initiateur de la plus large enquête qui ait jamais été entreprise pour expliquer nos origines nationales et pour décrire le cours de nos expériences politiques. De cette enquête on a pu dire que, prenant son point de départ parmi les ruines sacrées de la cité antique pour aboutir à l'état actuel de la cité moderne, elle s'étend sur plus de trente siècles de civilisation humaine.

C'est le plus grand effort d'analyse et de synthèse qu'un historien ait jamais tenté pour définir, de génération en génération, les progrès et les régressions, les succès et les revers, les prospérités et les désastres des sociétés civilisées que menace toujours l'éventualité d'un retour offensif de la barbarie.

On se rend compte de la portée de cette œuvre, en voyant les perspectives qu'elle ouvre, les horizons qu'elle éclaire et la lumière qu'elle projette sur les questions contemporaines que pose, à chaque instant, sous nos yeux, la plus immédiate actualité. Cette recherche méthodique se fonde sur la consultation directe des témoins et sur la critique des témoignages, toujours avec la même fermeté de pensée et la même sobriété de langage, soit que Fustel de Coulanges, « ancien professeur à Strasbourg », expose dans une « réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin », les raisons qui font que l'Alsace est restée française, soit que, de Paris assiégé, menacé d'une subversion totale, le 18 octobre 1870, il adresse à « Messieurs les ministres du culte évangélique de l'armée du Roi de Prusse », en garnison à Versailles, une lettre pour protester contre la violence de leurs analyses meurtrières et de leurs prédications incendiaires.

En des pages dont la clarté limpide et la gravité séduisante font penser au *Discours de la méthode* de Descartes, Fustel de Coulanges a dit comment une vocation décidée lui dicta, dès son jeune âge, le dessein d'être l'historien de la « tradition française ».

Cette tradition, issue de l'humanisme antique par une filiation intellectuelle et morale, s'est maintenue jusqu'à nos jours, sans interruption, depuis l'heure lointaine où la future capitale des Français, la « Lutèce des Parisiens » (*Lutetia Parisiorum*), mentionnée brièvement dans les *Commentaires* de César comme l'écasle des marins de la Seine, devint l'une des métropoles de l'Occident latin et mérita de recueillir l'héritage idéal d'Athènes et de Rome.

C'est ainsi que notre nationalité s'est formée, sous le ciel indulgent de l'Île-de-France, aux environs de la Cité, d'abord sur un territoire restreint, mais autour de la grande idée qui survivait, parmi les ruines et les débris, aux cadres disloqués de l'Etat romain. Cet Etat, qui semblait poissant, a succombé sous la poussée des invasions, lorsque sa frontière de l'Est, démunie de l'appui des postes anciennement échelonnés sur la ligne du Rhin, devint une frontière ouverte.

La manifestation prochaine de l'Institut, de la Sorbonne, de l'Ecole normale supérieure en l'honneur d'un des plus illustres maîtres de la science historique viendra juste à point pour ramener à la réalité, au bon sens, à la raison les pédagogues étrangers qui voudraient effacer du programme d'éducation des jeunes Français l'enseignement de l'histoire de France.

Le vampire de Dusseldorf aurait été rencontré par une de ses victimes

Berlin, 5 janvier. — Selon la « Gazette de Voss », une des victimes du vampire de Dusseldorf, M^{rs} Meurer, blessée gravement de coups de couteau, le 25 octobre dernier, aurait rencontré en ville son agresseur. Le meurtrier se serait enfui et aurait disparu en sautant dans un tramway. Le signalement donné par M^{rs} Meurer correspond exactement à celui de l'agresseur du 25 octobre. La police redouble ses recherches.

La création d'un Syndicat national de la meunerie française

Paris, 5 janvier. — On annonce la formation d'un Syndicat national de la meunerie française d'exportation. Le nouveau groupement se propose de défendre les intérêts nationaux sur les différents marchés étrangers et de reconquérir ceux d'entre eux qui ont été perdus depuis la guerre. Il se mettra à la disposition des Pouvoirs publics pour rechercher avec eux et en harmonie avec les agriculteurs producteurs de blé toutes les solutions susceptibles de combattre la crise actuelle.



M. A. DELMONT

encore un puissant symbole de la pensée, de la langue, de la force du génie même d'un peuple, et s'il arrive que sur les routes que suivent les navires, dans les ports qui les accueillent, il flotte plus rarement, et si le navire qui le porte est d'une qualité inférieure à celle de ses rivaux, il en résulte une grave atteinte pour le crédit, le prestige et le rayonnement même de ce peuple.

Puissez nos couleurs flotter très haut sur ce beau navire à qui je souhaite une brillante carrière. Vous lui avez donné un nom singulièrement évocateur et profondément émouvant. L'unanimité qu'il réalise dans les cœurs, témoigne que les hommes ne s'imposent vraiment au souverain, à la reconnaissance ou à la vénération de la postérité, que dans la mesure où ils pratiquent le renoncement d'eux-mêmes, sacrifiant tout à l'idéal, qu'il s'appelle la science, la foi ou



M. ROLLIN M. CHAUMET

la patrie, ils s'élevaient d'un coup d'aile au-dessus de l'humanité moyenne et lui procurent un nouveau motif de croire à la supériorité de son génie et de son destin.

(Wide World photos)